Document généré le 17 juil. 2025 13:54

Lien social et Politiques

Le récit statistique de l'exclusion
The Statistical Reporting of Exclusion
El relato estadístico de la exclusión

Philippe Le Moigne, Claude Legrand et Guido De Ridder

Numéro 34, automne 1995

Y a-t-il vraiment des exclus ? L'exclusion en débat

URI : https://id.erudit.org/iderudit/005140ar
DOI : https://doi.org/10.7202/005140ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)
1703-9665 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Le Moigne, P., Legrand, C. & De Ridder, G. (1995). Le récit statistique de l'exclusion. *Lien social et Politiques*, (34), 141–149. https://doi.org/10.7202/005140ar

Résumé de l'article

Le propos de cet article est de montrer comment, à partir d'une formulation incertaine de la question sociale, la statistique de l'exclusion parvient — en dépit d'impossibilités et d'approximations réelles — à construire et à dégager un ensemble de significations propres. Les diagnostics locaux — genre consacré en la matière — offrent en effet une lecture tangible de l'actualité sociale en proposant un dénombrement des situations types associées à l'exclusion, des acteurs dits «exclus», des lieux où s'exerce ce phénomène et des actions susceptibles de l'endiguer. Mais le caractère de vraisemblance de ces diagnostics, une fois déconstruits, se dissipe et laisse apparaître des procédés narratifs qu'il convient d'interroger. L'incapacité d'une telle statistique à appréhender les accidents de trajectoire ou les changements profonds de positions dans la structure sociale oblige à se demander si de telles estimations chiffrées ne manquent pas tout bonnement leur objet.

© Lien social et Politiques, 1995

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Le récit statistique de l'exclusion

Philippe Le Moigne, Claude Legrand et Guido De Ridder

La définition des problèmes sociaux ne peut plus guère s'envisager aujourd'hui sans le recours à une évaluation chiffrée, pondérée, de la « situation ». Chargés d'étude, statisticiens, sociologues, géographes, urbanistes contribuent à faire du chiffre l'un des emblèmes de la position experte. Cette production décrit une véritable division du travail narratif dans lequel le statut du chiffre évolue au gré des conjonctures, des situations dans lesquelles il est exposé et des acteurs qui s'en emparent : simple « recensement » pour l'INSEE, aide à la décision pour l'élu, il a été progressivement promu au rang d'indicateur d'action par les professionnels ou les administrateurs du champ social.

Cette prolifération ne fait pas simplement écho à une rationalisation du processus décisionnel, elle répond également, dans un contexte où la définition de la question sociale paraît plus incertaine que par le passé, à une attente de signification, de sens. Cette convergence a peu à peu abouti, à mesure que la pensée sociale redéfinissait ses objets, à la création d'un genre quantitatif : la statistique de l'exclusion. Pour autant, les opérations de chiffrages, quel que soit l'objet dont elles s'emparent, ne se limitent pas à de simples décomptes. Elles proposent elles-mêmes une mise en forme des problèmes sociaux (Desrosières, 1988). La contribution du chiffre à la thématique de l'exclusion n'échappe pas à ce phénomène. Le propos de cet article est de montrer comment, à partir d'une formulation incertaine de la question sociale, la littérature quantitative parvient — en dépit d'impossibilités et d'approximations réelles — à construire et à dégager une capacité d'évocation propre.

Le parti défendu ici conduit moins à s'attaquer aux limites de la rationalité statistique ou aux utilisations frauduleuses des estimations chiffrées qu'à identifier, par l'étude des procédés narratifs, la structure logique d'un langage quantitatif constitué. Comment est-il articulé ? Quels sont les modes d'écriture qui lui permettent d'afficher un caractère de vraisemblance ? Enfin, quels éléments spécifiques livre-t-il à la lisibilité de l'actualité sociale ? Par opposition, quels sont les domaines à propos desquels il s'avère incapable de produire du sens ?

Les diagnostics locaux, productions situées à un niveau médian entre la recherche fondamentale et l'action, serviront de base à cette analyse. Les études nationales ne possèdent pas en effet, en dépit de l'influence qu'elles peuvent exercer sur la décision administrative et politique, une forme aussi systématisée et générique. Seul réellement le diagnostic local revêt le caractère d'un genre institué et consacré. Les règles d'énonciation et les éléments de signification associés à cette littérature affichent de ce fait de

Lien social et Politiques – RIAC, 34
Automne 1995

réelles constantes et sont donc par nature plus aisément repérables[1].

Ces diagnostics peuvent être lus à la manière d'un récit, pourvu d'un prologue, d'un déroulement et d'un épilogue. C'est un tel « pacte narratif » qu'il s'agit de déconstruire, en faisant apparaître les figures de style (le taux, l'inventaire) et les procédés d'exposition (juxtaposition, articulation de l'exposé...) qui concourent à doter le texte d'un « effet de réalité ». Tenus ensemble, ces éléments concourent presque immédiatement en effet à donner un visage, un corps au nouveau traitement de la question sociale, à définir les situations types qui fondent aujourd'hui — et dans lesquelles s'ancre à rebours — l'indignité sociale.

Un monde à part : les portraits chiffrés de l'exclusion

Les diagnostics locaux : une facture commune

Les diagnostics locaux sont en grande majorité des rapports commandés par les municipalités ou l'administration locale, le plus souvent en préalable aux dispositifs territoriaux de la politique de la ville. Ces dispositifs, fondés sur la discrimination positive, ont ainsi créé un véritable essor de la géographie prioritaire : diagnostic urbain et social, de sécurité, de précarité, d'exclusion, observatoire thématique ou territorial... Néanmoins, la multiplicité des désignations et des objets traités n'entame pas l'unité de fond de l'ensemble de cette production. L'organisation du texte ou bien encore l'outillage statistique utilisé sont de factures très proches. Ainsi, ces rapports recourent à des préalables similaires qui ont pour objet d'appuyer la définition et la reconnaissance d'un genre. Ce préambule narratif boucle, cadenasse l'exposition. Sont évoqués tour à tour le thème (le problème à traiter), la manière de l'aborder (les outils utilisés) et leur relation, c'est-à-dire l'adéquation des techniques employées au propos visé (validité de la représentation).

> La décision de créer des observatoires locaux de sécurité a été fondée sur la nécessité de mesurer scientifiquement la délinquance sur un territoire donné et de ne pas se contenter des seuls éléments statistiques policiers ; de croiser ces derniers avec diverses autres sources d'informations (Justice, DDASS, Éducation Nationale, Logement...), *permettant de mesurer toutes les causes de dysfonctionnement social* [Guide de méthodologie locale. C'est nous qui soulignons].

La présentation achevée, trois évidences sont proposées ; elles détermineront la construction et le déroulement de l'exposé : en premier lieu, l'actualité est marquée par le dérèglement social, donc par la nécessité urgente d'agir ; en second lieu, cette situation appelle un repérage fin et pondéré — scientifique et chiffré — des démonstrations les plus criantes d'un tel phénomène ; enfin, cet inventaire doit donner lieu à propositions. Une telle démarche n'est pas à proprement parler hypothético-déductive : elle n'a pas pour objet de confirmer par l'étude empirique une proposition de nature hypothétique. La proposition de départ étant de facture différente — proche du postulat —, l'investigation se réduit à une stricte activité de comptage, de mesure. Cette particularité est essentielle puisqu'elle détermine une approche statistique qui se penche moins sur les causes directes du phénomène qu'elle étudie que sur les seuils et les niveaux qu'il est censé atteindre.

Le corps du texte lui-même consiste en un inventaire statistique où sont proposés, sur un certain nombre d'échelles, des scores, des taux. Par ailleurs, chacune des données est toujours rapportée à un site, à un espace ; c'est pourquoi il est fréquent que des cartes ou des croquis soient adjoints au texte ou aux tableaux chiffrés. Ici, l'opération de comptage ne peut avoir de raison d'être si elle ne peut s'appliquer à des tissus, des terrains différents et, partant, dégager des scores[2], des différences qui, par un effet de retour, valident la pertinence des échelles sur lesquelles elle s'appuie. Une telle démarche a pu aisément reprendre à son compte le découpage centre-périphérie et privilégier, comme l'y invitaient l'actualité sociale et la demande politique, l'analyse des villes dotées de grands ensembles.

Cette territorialisation induit immédiatement la présence d'un autre élément de diagnostic, toujours présent : les institutions politiques, les associations, les dispositifs liés à l'administration sociale. En définissant un seuil, l'analyse détermine si un point limite a été franchi ; partant, elle statue sur le niveau d'urgence et sur l'opportunité d'une mobilisation des acteurs institutionnels. Cette évaluation des dispositifs clôt le diagnostic à la manière d'un dénouement, l'épilogue ayant pour objet de rapporter certains des traits de la situation observée aux carences ou à la perfectibilité des appareils de prise en charge et d'y remédier par l'énoncé de propositions.

Sous le signe de l'absence : l'inventaire d'une quasi-condition

On l'a dit, une partie centrale de cette littérature est consacrée à la

production de taux et d'indices. Cet inventaire mérite à lui seul une étude détaillée. Une telle analyse permet en effet d'identifier les contenus affectés à l'exclusion et les causalités sous-jacentes, et d'apercevoir, à travers les systèmes d'exposition présents, les procédés d'induction à l'œuvre.

La plupart des diagnostics peuvent être assimilés à des catalogues de la carence. On y recense pêle-mêle des indices portant sur le chômage, le nombre de foyers non imposables, le taux de familles « incomplètes », la carence de commerces de proximité, la faiblesse des implantations industrielles, le défaut d'équipements collectifs de loisir, le défaut d'équipements scolaires, la perte du sentiment d'appartenance, l'absence de réseaux informels de solidarité, l'absence de vie associative, l'absence d'infrastructures administratives de base, l'absence de structures de coordination, l'absence de perspective de développement... Cette longue litanie pourrait être étendue encore ; un tel inventaire autorise en effet tous les prolongements imaginables[3]. À la manière de l'activité du collectionneur, le travail de démonstration ne peut jamais se satisfaire ici totalement d'un indice qui mettrait fin à la collecte : comment en effet mesurer une absence ou un déficit si le phénomène auquel ils sont censés participer n'est pas clairement identifié, non plus que ses causes ?

Généralement, le dérèglement auquel il fait allusion paraît être de nature complexe, multiforme. Sont convoqués, sans qu'on puisse toujours déterminer s'il s'agit de causes ou d'effets, les conduites déviantes (donc les statistiques de délinquance), les indices de précarité (donc les facteurs liés à la crise de l'emploi), une étiologie culturelle (le retard scolaire) et une explication par le milieu (les condi-

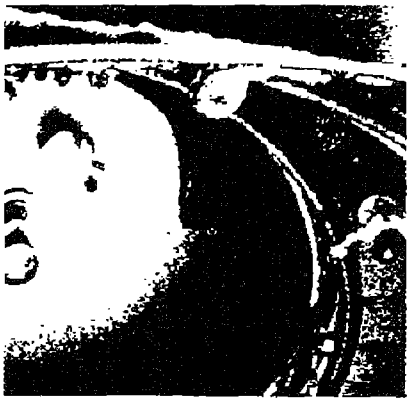

tions de logement, l'habitat)... On pourrait s'attendre à ce que cette littérature — les diagnostics de sécurité en particulier — soit inspirée par une approche valorisant le poids des inégalités sociales et qu'elle rapporte la délinquance (et donc un constat d'anomie) à des facteurs d'exclusion puisés dans le registre de la pauvreté ou de la discrimination scolaire. L'exposition invite d'ailleurs à une telle déduction : l'étude des données débute généralement par un bilan statistique de la délinquance et se poursuit par l'exposé des facteurs d'exclusion. Néanmoins, les statuts de chacune des investigations s'avèrent plus indépendants lorsqu'on se réfère aux intentions formulées aussi bien dans les titres que dans les indications de plan. *On a donc affaire plutôt à la désignation d'un état qu'à la présentation d'un phénomène ou d'un processus.*

Diagnostic local de prévention de la délinquance et des exclusions : a) répertorier et hiérarchiser les problèmes de délinquance et d'exclusion sur la commune [...], b) recenser l'ensemble des moyens de prévention existants, qu'ils soient institutionnels et/ou associatifs [...], c) appréhender les champs spécifiques de chacune des dimensions suivantes (éducation/formation, économie, logement, social et relationnel, action culturelle, sports/loisirs) et les dispositifs mis en place [...] d) mesurer leurs engagements réciproques dans cette lutte contre les exclusions et surtout dans le cadre d'un engagement partenarial au sein d'une politique globale, e) faire émerger un certain nombre d'actions ciblées et cohérentes [Introduction d'un diagnostic local].

Pauvreté et délinquance : de la relation causale au relevé entomologique

Comme dans les tests d'intelligence, la batterie de taux, d'indices que convoque ce discours, traduit une démarche qui vise moins à évaluer ou à interpréter un objet qu'à fonder l'idée de son existence. Lorsqu'on s'attache plus à la restitution de l'objet qu'à la critique de sa mesure, comme le rappelle Bachelard[4], on opte généralement pour une démarche réaliste ; on fonde le projet de rendre à tout prix le sujet traité palpable, vrai, évident. C'est sans doute ce à quoi répond l'insistance avec laquelle le discours sur l'exclusion cherche à démontrer l'évidence de l'exclusion elle-même.

L'absence explicite de discussion méthodologique traduit bien un tel parti : il s'agit au premier chef de situer par un score le rang qu'occupe un territoire sur une échelle de dysfonctionnement social. En convoquant une panoplie d'indicateurs, la collecte cherche à organiser une vue d'ensemble, ce qui la conduit soit à multiplier les questionnements, c'est-à-dire les angles d'attaque, les éléments d'estimation, soit à produire une sorte d'abrégé de l'exclusion, puisant dans un registre plutôt que dans un autre les marqueurs d'un tel phénomène.

Une telle profession de foi fait l'impasse sur la définition de la désorganisation et de ses origines, définition que l'investigation doit nécessairement convoquer en sous-main au moment de la construction des taux. Mais surtout, *l'absence de cadre interprétatif et de hiérarchie causale donne à penser qu'on a affaire à un corps distinct d'éventualités, d'occurrences, classables en*

deux rubriques, en deux types de réactions : l'une, imprévisible, aléatoire, active mais délétère — la déviance —, l'autre, passive, subie, mais perméable à l'action : la précarité, c'est-à-dire la dimension noble du destin malheureux de l'exclusion.

L'admission d'un nouveau « groupe » : les exclus

Une fois défini un état, le récit élargit sa prétention à identifier les populations qui en souffrent ou qui le véhiculent. La définition de ces groupes est fondée sur la présentation d'un rapport social implicite et abstrait, ramené à un rapport mathématique, à un taux : d'un côté, des exclus, saisis par le numérateur, de l'autre, une société intégrée, représentée sous les auspices d'un dénominateur commun — la référence.

Ces populations dites « intégrées » constituent la norme à partir de laquelle la déviance est mesurée, mais surtout construisent les perceptions qui désignent le problème social : les chômeurs, les étrangers ou les 16-25 ans ne se distinguent que sur le socle invisibilisé d'actifs occupés (ou de retraités), des nationaux et des adultes auxquels ils s'opposent. Certaines catégories renvoient certes, par le biais de connaissances cumulatives liées aux descriptions de modes de vie, à des perceptions de la condition de classe telles que le taux d'ouvriers dans la population d'une commune par exemple. Mais le plus souvent, il s'agit de la juxtaposition de sous-groupes que rien ne fédère ni n'informe. Existe-t-il une condition commune aux chômeurs de longue durée et aux familles monoparentales ? La monoparentalité, sans autre indicateur de position socio-professionnelle, constitue-t-elle un indice, et de quoi ? Rien n'est dit sur ce point. L'essentiel du dérèglement social et de ce qu'il advient par conséquent des groupes en déclin relatif ou absolu devient dès lors impondérable ou simplement associé à une définition vague du déclin, de la précarisation ou de l'anomie[5]. On ne peut construire, du moins par le taux, la pente de leur trajectoire, ni mesurer la distance ou la proximité qu'ils entretiennent avec les groupes qu'ils côtoient : en un mot, la réduction des processus identitaires à de simples taux, malgré la force de conviction évidente et immédiate qui accompagne cette démarche, n'en élude pas moins la question du devenir et de la confrontation des groupes sur un territoire.

Lexique et syntaxe : la production de l'« effet de réalité »

Le taux : un témoin sous serment ?

Le parti pris de la carence ne suffit pas toutefois à lui seul à déterminer un choix d'indicateurs. C'est pourquoi, en l'absence d'interprétation formelle, le récit statistique invite au cumul mais aussi à une détermination implicite des chaînons d'analyse manquants. Ainsi, certains taux paraissent concentrer d'emblée les trois volets, conceptuel, indiciel et explicatif, généralement distingués par l'analyse. On entre alors dans le registre du « fait parlant ». La détermination du taux de délinquance ou du taux d'étrangers ou de familles monoparentales illustre bien une telle démarche. Le calcul de ces indices présuppose bien souvent à la fois une conceptualisation intuitive de la désorganisation sociale, son explication et sa mesure empirique.

Ainsi, l'estimation combinée de la délinquance et du nombre de parents isolés peut alors induire 1) une conception anomique du dérèglement, donc 2) une explication qui rapporte les conduites déviantes à un déficit de règles, et enfin 3) une démonstration empirique vouée à la recherche des éléments susceptibles de produire cette carence normative. En plaçant face à face et sans plus de commentaires les scores obtenus par un quartier sur chacune des échelles, on laisse en effet supposer 1) que l'absence du père occasionne un déficit d'autorité, 2) que cette vacuité normative est à l'origine de tout ou partie des niveaux de délinquance observés, et 3) que de tels niveaux sont la marque d'une situation préoccupante, sinon dangereuse[6].

Ici, les catégories de comptage sont les véritables personnages du récit, tant la seule évocation d'un score obtenu par une population sur une échelle démographique, économique ou pénale apparaît immédiatement parlante. À la manière d'un témoignage de première main, la présentation de taux semble inférer immédiatement une explication : il s'agit là d'une « description en concepts », c'est-à-dire d'un procédé narratif qui encourage le passage immédiat du constat à l'interprétation (Grignon et Passeron, 1989). Ce procédé tend à rapporter à des catégories distinctes — sur le papier — une raison sociale avérée, naturelle, et aux membres qui les composent des comportements spécifiques. La manipulation des chiffres concernant la population étrangère ou les parents isolés peut, lorsque aucune attention n'est prêtée au risque

d'une telle dérive, s'avérer « surréaliste » :

En ce qui concerne les jeunes fréquentant le club ados, ils sont 32 % d'étrangers. Ils sont 28 % à suivre le soutien scolaire du primaire et 14 % à suivre celui des 6ème/5ème. Par contre, l'aide apportée sur le [second] quartier recueille une population d'enfants majoritairement étrangers : 60 % [Extrait d'une analyse des facteurs d'exclusion].

Ici, faute de saisir l'agencement des inclusions catégorielles, l'interprétation immédiate se réduit au fait qu'il y a énormément d'étrangers. Comme on le voit, ces inventaires tendent, faute d'une interprétation substantielle, à laisser à la présentation — à la juxtaposition — des données le soin de bâtir l'essentiel de l'explication ou, à tout le moins, de la description. Deux conclusions, plus incertaines que plausibles, peuvent être induites par un tel procédé : le présupposé d'un cumul de handicaps et, partant, l'évocation immédiate d'une homogénéité, sociale ou territoriale.

Dans la mesure où ces données sont rarement croisées entre elles, il devient très difficile de mesurer le degré d'indépendance ou de redondance entre deux variables. On relèvera pour une commune la présence d'un fort taux de chômage, d'un nombre important de familles nombreuses et d'une proportion tout aussi « exceptionnelle » de jeunes adultes. Cette présentation donne à croire que ces « traits » se surajoutent, se cumulent. Il en est de même de la prétention à faire apparaître une continuité entre un taux de bénéficiaires du RMI et un taux de chômeurs de longue durée.

L'effet de réalité, produit par l'indistinction relative des niveaux sociographiques et logiques de l'exposé, a également pour conséquence de renforcer l'impression d'unité. Ce mode d'exposition, très prisé par la littérature naturaliste, s'organise autour d'une succession de tableaux qui, par association d'idées, affecte au milieu qu'elle décrit le sceau de la cohérence, de la spécificité[7]. L'effet de renforcement — produit implicitement par la redondance des taux — suggère une mise en scène réaliste du territoire et du milieu social. Cette articulation suggestive, par laquelle un sens est introduit entre les catégories et les scores, est orchestrée par une pensée du dérèglement et de la dérive, imprécise et confuse, mais omniprésente. À terme, cette exposition suggère une tendance de fond qui paraît embrasser l'ensemble du secteur, du quartier ou de la commune étudié, cumul et homogénéité appelant un constat final : « Bien des "ingrédients" sont réunis pour que la situation coure un risque certain de dégradation »...

L'écart à la moyenne : anomalie, déclin et distance sociale

La narration chiffrée de la pathologie sociale prend appui sur la sélection d'indicateurs témoins qui, exposés en vis-à-vis et sans réelle hiérarchisation, concourent à la tonalité dramatique du récit, c'est-à-dire à l'évocation d'un mouvement de fragilisation du tissu social à la fois sourd et diffus. Mais, ce procédé s'enrichit également des qualifications, cette fois proprement quantitatives, qu'il peut mobiliser. Pour dégager des traits significatifs, des particularités immédiatement évocatrices et donc appuyer l'évidence d'un « phénomène » préoccupant, rien ne convient mieux sans doute qu'un relevé systématique des chiffres qui indiquent la présence d'une intensité remarquable. Évocation d'un contenu, d'une forme sociale par des caractères d'exception, tel est le ressort de toute représentation qui cherche à inférer l'existence d'une tendance à partir du contraste qu'elle est censée introduire. Le renversement narratif (c'est aussi ce qui fonde la trame du récit dramatique), par lequel s'obtient sans doute une illustration parlante de ce qu'il faut entendre par effet démonstratif, est distillé sur la base d'une analyse comparée le plus souvent intuitive : l'écart à la moyenne.

Au niveau le plus simple, l'intensité dramatique est ainsi produite par la multiplication des pourcentages élevés : fort taux de chômage, forte proportion de délinquance juvénile, « ratio excessivement important », « part relative en hausse »... À un niveau plus complexe, la présentation de séries chiffrées cède le pas à une recherche pondérée — à une taxinomie — des écarts à la moyenne. Il s'agit de produire une estimation globale des « marques de différences » qu'un territoire ou une population est supposé entretenir face à l'environnement.

Une explicitation de la définition des critères présentés dans le tableau 1 est présentée dans le tableau 2 où figurent également des indications sur la mesure de l'intensité de tous les items. Chacun d'entre eux est « orienté » dans le même sens, le « carré noir » correspondant aux situations de plus forte dégradation ou de risque social, le « carré blanc » marquant, au contraire, *une situation normale,* entendons peu différente de celle de tous les autres quartiers [Extrait d'un guide à la décision. C'est nous qui soulignons].

Cette procédure, gouvernée par une intention sans doute plus « scientifique », produit néanmoins par son systématisme un ensemble de connotations que les évocations chiffrées moins audacieuses ne livrent souvent que de manière implicite. Tout d'abord, le relevé d'ensemble ajoute au sentiment d'intensité l'impression d'un foisonnement, d'une profusion de « problèmes ». Ensuite, le rapport à la moyenne suggère, par l'opposition sur laquelle il repose, la présence de territoires, de milieux à la fois clairement circonscrits et en proie à une concentration de difficultés — *un précipité de pathologies.*

Le rendu tend ainsi à faire admettre l'idée d'une homogénéité territoriale et, par déduction, celle d'une localisation fine et ciblée du dysfonctionnement. Cette description réserve un traitement pour le moins inégal aux parties mises en cause : le revelé minutieux des carences et des anomalies pour les uns contraste en effet avec la caractérisation sommaire — réduite à la norme — qui tient le plus souvent lieu de définition pour les autres.

Or l'obtention sur une échelle d'un score proche de la moyenne ne rend pas nécessairement compte d'une situation mesurée, homogène, où les disparités seraient aplanies, nivelées. Une position moyenne peut découler d'une addition de contrastes, c'est-à-dire d'une opération qui tend à annuler les asymétries. Tel est le cas lorsqu'on a affaire sur un même territoire à une population à la fois très jeune et très âgée ou, le cas échéant, très riche et très précaire. Le recours à la moyenne masque évidemment de tels écarts, il omet de décrire une distribution, des gradients, bref il oppose aux « cités à la dérive » un monde positif, homogène et déhiérarchisé. Par ailleurs, la mise en relation de catégories sociales « apprêtées » passe sous silence l'ensemble des oppositions et des différenciations qui traversent le champ social. Pourquoi nier ou n'évoquer que de loin la présence en banlieue d'actifs employés, de proriétaires ? À l'inverse, pourquoi ne pas étendre le relevé des conduites déviantes (ou de la précarité) aux centres-villes, aux quartiers résidentiels ou encore aux faubourgs ouvriers ?

Surtout, l'écart à la moyenne livre implicitement un certain nombre d'indications politiques, d'objectifs à atteindre, dont on peut aussi bien critiquer la prétention au réalisme que la philosophie. En effet, une fois qu'on a montré qu'il existe un lien étroit entre la dérégulation et le caractère exceptionnel d'un territoire, il suffit de rabattre l'idée du progrès sur un retour à la moyenne. Ce raisonnement peut nourrir une politique de dissémination sociale, le déplacement des populations stigmatisées dans un milieu médian semblant suggérer alors, par un diffusionnisme intuitif qui prête à la plongée dans la « normalité » un effet d'acculturation positif, la disparition des pathologies, en tout cas une atténuation de leur visibilité. Cette politique de réajustement à la moyenne — de redressement de l'échantillon incriminé par sa mise en conformité avec la population mère — peut également être entreprise *in situ* : il s'agira de « ramener » par exemple la délinquance ou le retard scolaire observé sur un quartier à un taux « acceptable »...

Circuits et impasses de la statistique

Le parler froid

D'un discours cherchant paradoxalement, pour le contenu, à prévenir d'un dysfonctionnement profond et à récuser, pour la forme, la protestation ou la plainte, le moralisme ou l'indignation, peut se déduire toujours plus ou moins directement une pensée organiciste, techniciste qui paraît pouvoir imposer par une lecture froide — détachée, distante, chiffrée — une déconstruction scientifique de la « mécanique » sociale. Le plus souvent, de telles précautions ont pour objet de conférer neutralité et objectivité à l'expertise produite et, par suite, aux agents qui la produisent. À cet égard, on peut y voir une promotion des logiques de délégation (politique ou sociale), c'est-à-dire un discours produit par des intermédiaires — situés au carrefour de la recherche et de l'action — à l'attention des fractions décisionnelles ou professionnelles qui, par leur activité de représentation ou de médiation, occupent une position assez homologue.

Mais la minimisation de la posture éthique et de la critique sociale doit également et surtout être rapportée aux caractéristiques du marché de l'expertise sociale. L'inflation des études chiffrées — et partant, la formation d'une nouvelle position d'expertise — fait en effet suite à une croissance de la demande des institutions politiques et administratives. Les règles de ce marché désignent une division nouvelle du traitement de la question sociale, laquelle structure à son tour le contenu de l'élaboration statistique. Deux processus méritent d'être soulignés ici : 1) la position d'expert s'acquiert sur la base de la capacité de livrer des données pondérées, elle n'est pas liée à une position morale ou à une pensée sociale « influente », d'où l'apparente neutralité de ton ; 2) les contraintes économiques de ce secteur d'études obligent les évaluateurs à recourir à des catégories apprêtées, celles de l'INSEE ou d'autres administrations productrices de données, d'où le caractère stéréotypé des méthodologies et des perspectives de recherche retenues. L'hétéronomie relative de ce segment de la production savante enferme donc la réflexion dans les schémas de pensée qui structurent en amont la demande et, en aval, l'action.

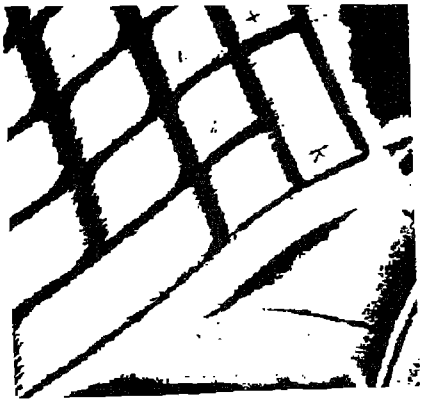

C'est pourquoi ce tableau de la fracture sociale n'emprunte directement ni à la thématique du malheur social — et par suite à celle de la philanthropie bourgeoise — ni à l'évocation apeurée d'une classe dangereuse, pas plus qu'il ne reprend à son compte la dénonciation ouvriériste des inégalités ou son envers, l'aliénation de classe. En passant du registre du conflit à celui de la désorganisation (dans un contexte social pacifié), et par sa volonté de gommer l'aspect théâtral (littéraire) du récit au profit d'un relevé technique (scientifique), cette analyse en vient plutôt à réduire le corps social à une somme d'éléments, d'objets, en proie à la dérégulation, c'est-à-dire à déclamer la présence d'un destin objectif, attesté en dehors du domaine du sensible. Naturalisme social et constat alarmiste se répondent ici mutuellement. La construction, tenue d'une part par un soubassement sociologique réduit à une référence allusive à la hiérarchie sociale, de l'autre et en surplomb par une dramatisation qui puise à l'envi dans le registre de la fracture et de la différence sinon de la rupture sociale consommée, suggère une mise à distance des problèmes sociaux et de leurs origines. Cette opération de disqualification, tout entière vouée au repérage de territoires et de populations « sans qualités », peut en effet également se lire à l'envers, dans le sens d'une valorisation tacite des agents chargés d'évaluer et d'intervenir. L'euphémisation des logiques sociales débouche ainsi sur une chosification, angoissée mais insistante, de l'ordre social où peuvent se lire mécaniquement et rétrospectivement un plaidoyer pour l'action institutionnelle et un renforcement de l'effet prédictif du récit.

On comprendra peut-être mieux maintenant pourquoi la littérature de l'exclusion traite de concert et de l'évaluation du risque et de l'évaluation des moyens mis en œuvre pour le contrecarrer. Bouclée sur elle-même, la logique de l'exposé instaure un dialogue tacite entre les différentes figures (décideurs, intervenants, populations à risque) et les différentes étapes (évaluation, concertation, prévention) de la division du « travail social », suggérant, au moment où elle identifie un problème, la réponse qu'il convient de lui apporter, autrement dit, puisant l'énigme et son dénouement au même registre d'une problématique sociale, liée aux catégories de l'intervention, mais, sociologiquement parlant, dépourvue d'origine (de cause), d'auteurs (coupables, victimes) et de déroulement (interactions, conflits sociaux).

Les impossibilités actuelles de la statistique

Les conséquences proprement statistiques de cette relation entre l'observation et l'intervention ne sont pas négligeables. La quasi-totalité des carences et des impasses relevées précédemment peut être en effet déduite du fait qu'il est très difficile aujourd'hui de pouvoir bénéficier de données homogènes et diachroniques.

Le caractère hétérogène et partiel des données, pour n'évoquer que quelques-uns des problèmes sur lesquels bute la statistique, constitue une première source de difficultés. La plupart des données sont en effet produites par des organismes ayant chacun leur propre mission, leur propre objectif. Par exemple, les statistiques de la CAF sont établies dans le but d'une activité gestionnaire : il devient alors particulièrement difficile de connaître le destin d'un allocataire une fois qu'il a cessé d'être prestataire (CNIS, 1989). De ce point de vue, il est souvent erroné de déduire de la radiation du RMI par exemple une amélioriation des conditions de vie ou la marque d'une insertion professionnelle (De Ridder et al., 1991 ; Le Moigne, 1995). Le dossier de l'allocataire a pu être « reversé » dans un autre système d'allocation, il a pu être clos parce que les informations nécessaires à la poursuite du versement n'ont pas été fournies par le prestataire... C'est pourquoi, comme cette étude sur les conditions de logement en fait rétrospectivement l'aveu, il est bien rapide de vouloir mesurer les fluctations de la précarité à partir de l'évolution des effectifs du RMI :

> Pour avoir une vision moins institutionnelle de la pauvreté, il faudrait ajouter aux chiffres du RMI les refus qui portent sur 1360 demandes. Environ 300 de ces personnes se trouvent nettement au-dessus des seuils du RMI, mais les autres dossiers refusés portent sur des ménages dont les ressources sont comprises entre le plafond du RMI et le seuil de pauvreté que nous avons retenu [Un diagnostic départemental du logement].

La difficulté du suivi est d'autant plus grande que chaque organisme a conçu des nomenclatures d'enregistrement particulières. Le cas est tout à fait criant dans le domaine de la délinquance : on ne peut suivre le circuit judiciaire dans sa totalité, depuis l'arrestation jusqu'à la détention, faute de disposer pour chacune des institutions du système judiciaire (police, parquet, maison d'arrêt) de mesures appariées, c'est-à-dire construites sur un même mode et à partir d'une même géographie territoriale (IHESI, 1991). Aussi les

chiffres donnés le plus souvent au titre d'une mesure de la délinquance ne renvoient-ils généralement qu'au nombre de « délits constatés » ou de personnes « mises en cause » par la police, c'est-à-dire uniquement au premier niveau de l'itinéraire pénal. Une telle présentation admet donc une sorte de présomption de culpabilité : d'un côté, elle surestime la délinquance puisqu'elle comprend dans les délits des affaires qui seront classées sans suite, de l'autre, elle la sous-estime puisqu'elle admet que les statistiques de police offrent une estimation approchée de l'ensemble des contrevenances à la loi.

Or, les relevés sur lesquels s'appuie l'estimation de la pauvreté ou de la délinquance sont et demeurent partiels. Cette impossibilité de produire une réelle évaluation découle du fait que les administrations n'enregistrent qu'une partie seulement des phénomènes que les chercheurs désirent appréhender. Ainsi, les bénéficiaires effectifs des revenus sociaux ne peuvent être confondus avec les bénéficiaires potentiels en raison du fait qu'une partie importante des ayants droit méconnaît ou ignore délibérément les avantages auxquels elle a accès. De la même manière, le recensement des populations précaires dépend pour beaucoup de l'état de concentration des professionnels chargés de les prendre en charge.

Ces impossibilités statistiques doivent alerter sur deux types de risque : la croyance dans un dénombrement fin, exhaustif et immédiat du phénomène étudié, d'une part, l'illusion d'une saisie — même grossière — de ses évolutions, de l'autre. Ces données sont pour la plupart soit redondantes (doubles comptes), soit impossibles à cumuler en raison de l'incomparabilité des unités de mesure sur lesquelles elles s'appuient. Par ailleurs, leur construction n'intègre qu'à la marge la dimension temporelle. *Ce n'est donc que très rarement — et c'est là certainement le problème essentiel sur lequel bute la statistique de l'exclusion — qu'elles permettent d'obtenir un suivi des personnes ou une appréciation même indicative des trajectoires individuelles et des évolutions catégorielles.*

Les chiffres de l'exclusion : la nécessité d'une approche dynamique

La prolifération du chiffre ne résulte pas seulement de l'application du technocratisme à la question sociale : la pensée technologique — médicale, urbanistique... — s'est penchée sur ce problème depuis longtemps déjà. Elle contribue également à définir autrement et le fond et la forme du diagnostic social : l'emploi du chiffre n'est pas guidé par une intention progressiste, une sociologie critique ou une ambition réformiste acquise à l'évaluation et à la correction des inégalités présentes entre des groupes constitués et repérés comme tels (classes, strates, fractions...), il a pour objet de définir un seuil, un point d'inflexion au-delà duquel la collectivité paraît menacée par la dislocation sociale. Par ailleurs, cette production s'appuie sur un registre émotionnel assez éloigné des formes classiques du misérabilisme (la compassion) ou du légitimisme (l'indignation). La sobriété, l'abstraction du propos tendent à indiquer que les formulations de la question sociale doivent aujourd'hui, pour être légitimes, recourir à des médiations « objectives » — dont le chiffre constitue sans doute l'un des vecteurs privilégiés — et que la personnification des problèmes sociaux (de l'exclusion), son visage, ses héros, ses victimes, ne s'imposent pas à l'évidence.

Dans ce sens, la contribution statistique ne se limite pas à un simple chiffrage. Les analyses chiffrées donnent bel et bien à voir une définition de l'exclusion, un état des populations, des lieux. Néanmoins, les outils et les éléments de mesure retenus contribuent à forger un discours qui n'évite pas toujours le naturalisme : l'acuité du dysfonctionnement est jaugée à l'aune de critères qui sont rarement critiqués (taux d'étrangers, de familles monoparentales...) ; en outre, l'analyse évacue des faits ou des données qui pourraient imposer une tout autre image de la réalité (interactions, côtoiement, inégalités, distances sociales...). Par ailleurs, les termes de l'explication, de la causalité mises en œuvre sont rarement explicites. Surtout, faute de reposer sur une approche statistique réellement dynamique, ces tableaux chiffrés ne disent rien de la position ni de la trajectoire des acteurs dits « exclus ». Or, les situations généralement comprises sous le terme d'exclusion affèrent avant tout à des mouvements, à des processus qui, parce qu'ils ne sont plus appréhendables par les cadres de pensée classiques, nourrissent l'incertitude actuelle. En somme, la première mission de cette statistique devrait être d'étudier au plus près, non pas des états ni même des *conditions,* mais les différents phénomènes de « décrochage », de déstructuration statutaire qui redéfinissent au sein de l'ensemble du

corps social les termes de la *position.*

Les éléments relevés çà et là à travers ces diagnostics — la précarité, la crise du salariat, le sentiment d'insécurité — ne peuvent être rayés d'un trait de plume. Néanmoins, la contribution de cette statistique ne se limite pas à un éventail de preuves à porter au dossier de l'exclusion. Bien souvent, *elle institue elle-même ce dont elle prétend simplement rendre compte :* la présentation des indicateurs, en dépit de ce qu'elle laisse entendre, ne se réduit pas à une procession de témoins qui viendraient confirmer la thèse d'un risque ou d'un dérèglement social. Les éléments de mesure retenus préfigurent un tel constat. Ce discours abstrait propose des essences, c'est-à-dire des catégories qui ne sont pas confrontées aux discours ni aux pratiques des acteurs, il impose ses règles de jugement. On retrouve au principe d'une telle représentation une caractéristique valable pour la plupart des figurations de la réalité : son pouvoir d'évocation découle autant sinon plus de ce qu'elle ne montre pas que de ce qu'elle montre.

Philippe Le Moigne, Claude Legrand, Guido De Ridder
Laboratoire d'étude et de recherche sociales (LERS)

Bibliographie

BACHELARD, Gaston. 1983. *La Formation de l'esprit scientifique.* Paris, Vrin.

CNIS (Conseil national de l'information statistique). 1989. *Rapport du sous-groupe « système statistique sur la pauvreté-précarité ».* Paris, CNIS.

DE CERTEAU, Michel. 1980. *Arts de faire.* Paris, UGE.

DE RIDDER, Guido, Claude LEGRAND et Josette TALEB. 1991. *Le RMI, l'intégration sociale et l'emploi.* Rouen, LERS/AURH.

DESROSIÈRES, Alain. 1988. *Les Spécificités de la statistique publique en France : une mise en perspective historique.* Paris, Document INSEE.

GRIGNON, Claude, et Jean-Claude PASSERON. 1989. *Le Savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature.* Paris, Hautes Études, Gallimard/Seuil.

IHESI (Institut des hautes études de la sécurite intérieure). 1991. *La Mesure de la délinquance.* Paris, La Documentation française.

LEFAUCHEUR, Nadine. 1988. « Les familles mono-parentales en question : parents seuls, la famille après le divorce », *Dialogue,* 101 (3e trimestre) : 28-45.

LE MOIGNE Philippe. 1995. *Précaires en fin de compte. Les sorties du RMI dans le département de l'Eure.* Rouen, LERS.

Notes

1 Ce qui ne veut pas dire que les productions dites plus nobles, plus autonomes ou plus autorisées ne puisent pas elles-mêmes à la thématique de l'exclusion ni aux interprétations immédiates qu'elle convoque. Les trois modalités — Français, CEE, hors CEE — utilisées par exemple par l'INSEE pour aborder la nationalité paraîtraient désigner un « recensement » aux motifs bien étranges s'il n'y avait là, au moins de manière implicite, une volonté de verser une quote-part à la pensée politique et sociale du moment. La participation de la littérature sociologique à la prévention du risque, à la détermination « des malaises sociaux en incubation », même si elle est moins répandue, témoigne elle aussi de l'affirmation d'un genre à succès, d'une catégorie d'énoncés aisément repérables, en un mot, d'une production où les recettes et les attentes s'entrecroisent sous la forme d'un pacte narratif.

2 Qui peuvent aboutir par exemple à la constitution d'une hiérarchie interurbaine distinguant les quartiers les mieux dotés de ceux dont le mauvais score justifiera un traitement urbain ou social...

3 Le sens à vrai dire assez symbolique du terme *collecte* peut être entendu ici également, en raison sans doute de l'enthousiasme avec lequel les observateurs entendent rechercher partout des indices démonstratifs, dans une acception plus réaliste. Certains guides méthodologiques n'incitent-ils pas en effet les responsables locaux à évaluer « le nombre de seringues ramassées » ?

4 « L'excès de précision, dans le règne de la quantité, correspond très exactement à l'excès du pittoresque, dans le règne de la qualité... Mesurer exactement un objet fuyant ou indéterminé, mesurer exactement un objet fixe et bien déterminé avec un instrument grossier, voilà deux types d'occupations vaines » (Bachelard, 1983).

5 Une analyse cherchant à mesurer les compétences particulières — culturelles, économiques, politiques, familiales... — des populations interrogées peut paraître tout aussi fondée que l'observation de leurs manques, surtout s'il s'agit d'améliorer leur condition ou de comprendre leur résistance (ou leur désintérêt) à l'égard des politiques territoriales. Les analyses, déjà anciennes, de Michel de Certeau (1980) avaient ouvert la voie ; elles sont aujourd'hui semble-t-il un peu oubliées. De la même manière, la notion de carence deviendrait sans doute plus intelligible si on pouvait la rapporter à un étalon de mesure précis et, par opposition, à une estimation de la richesse. Ce renversement obligerait à étendre l'analyse aux quartiers et aux populations qui ne paraissent implicitement souffrir d'aucune difficulté, sinon du côtoiement.

6 Ce qui bien entendu est loin d'être démontré, chacune des propositions prêtant à caution, sans même parler des relations dans lesquelles elles seraient censées s'inscrire. Il conviendrait en effet d'indiquer pourquoi un tel psychologisme n'est jamais appliqué aux quartiers plus résidentiels où le taux de familles monoparentales atteint souvent des niveaux tout à fait comparables. On observerait alors que ce statut — en fait essentiellement administratif — recouvre des réalités aussi bien culturelles qu'économiques de facture totalement différente (Lefaucheur, 1988).

7 « En multipliant opportunément et systématiquement les rencontres et les coïncidences, non plus seulement entre les évènements ou entre les personnages, mais entre les "petits faits vrais" qu'il accumule et dont il truffe le récit, Zola confère la valeur de symboles à des notations qui, prises isolément et dans le désordre, n'auraient qu'un statut documentaire ou simplement anecdotique [...] L'association des idées se fait ainsi sans qu'on y pense, par le biais de la combinaison des "faits" et des images, et par celui de l'association des images entre elles » (Grignon et Passeron, 1989 : 215-216).